

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s)

NOM	NOM	
PRÉNOM	PRÉNOM	
N° NATIONAL	N° NATIONAL	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	
RUE	RUE	
CODE POSTAL/VILLE	CODE POSTAL/VILLE	
TÉL/EMAIL	TÉL/EMAIL	
ASSUJETISSEMENT TVA	ASSUJETISSEMENT TVA	
ÉTAT CIVIL	ÉTAT CIVIL	
SI MARIÉ RÉGIME MATRIMONIAL :	CHOIX DU NOTAIRE	MÂITRE À

Ci-après dénommé(e)(s) « l'offrant », déclare, par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, du bien immeuble situé **5020 Champion Chaussée de Louvain 809B** libre et quitte à l'acte authentique de tous empêchements, charges et privilèges, au prix de :

payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honorai notariaux non compris, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.	res
Cette offre restera valable jusqu'au minuit, et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.	_ à

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par email.

En cas d'acceptation de l'offre, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.

L'offrant déclare avoir parfaitement informé préalablement aux présentes des points suivants :

- le plan cadastral ne correspond pas à la réalité (limites de propriété) et la vente se fait sur base du plan du Géomètre PAYE du 22/09/2024 lequel plan est consultable sur le site de l'agence,
- de l'existence de conditions spéciales et servitudes liées à la division (compteur eau, cuves à mazout, servitude de passage), l'ensemble desdites conditions spéciales étant également consultables sur le site de l'agence.

Le vendeur déclare que le muret mitoyen sera solidifié pour l'acte authentique et que l'écoulement des cuves à mazout sera réparé pour l'acte authentique.

L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à payer, dans les huit jours de l'acceptation de son offre par le vendeur, un acompte de 10% du prix de vente sur le compte tiers de l'agence stephanie.immo n°BE37 7320 5435 6528.

L'offrant s'engage solidairement et indivisiblement à signer un compromis de vente à la première demande et à passer l'acte authentique de vente au plus tard dans les quatre mois à dater de la signature du compromis de vente ou de la réalisation des éventuelles conditions suspensives dont la vente serait assortie.

L'offrant déclare savoir que la présente offre l'engage de manière définitive, sauf les réserves qui y sont explicitement exprimées, et qu'en cas de manquement à ses obligations, il devra indemniser l'agence immobilière du montant complet de ses honoraires et ce, à l'entière décharge de la partie venderesse.

(Biffer si la men	tion es	t inutile) Cette	e offre d'acha	at est	faite sous re	éserve d	l'acception c	l'un pr	êt
hypothécaire,	aux	conditions	normales	du	marché,	d'un	montant	de	
		·							

L'offrant s'engage à solliciter ce prêt sans délai et en faisant toutes diligences normales en vue de son obtention auprès d'au moins deux sociétés de son choix.

A défaut par l'offrant de prouver par écrit à l'agence, que le crédit n'a pas été accordé, dans les quatre semaines à dater de l'acceptation de la présente offre par le(s) propriétaire(s), la condition sera considérée comme réalisée et dès lors, la vente sera parfaite.

En cas de refus, la condition suspensive sera réputée non réalisée et la présente vente censée n'avoir jamais été conclue. Si un acompte a été versé, il sera entièrement restitué à l'acquéreur.

,	'	,		'
Fait à	le		·	
Pour acceptation (s	ignature précédée de la n	nention «lu et a	pprouvé »)	
L'OFFRANT			LE PI	ROPRIÉTAIRE

Règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Les données à caractère personnel communiquées à l'agence immobilière sont uniquement destinées à la bonne exécution de la mission confiée et au respect des obligations légales. Dans ce cadre, elles peuvent être transmisses aux tiers qui doivent intervenir <u>directement</u> dans le déroulement de la mission (Agents immobiliers, Notaire(s), vendeurs...). La confidentialité des informations est assurée par l'agent immobilier et leur conservation est réalisée pendant les délais légaux requis par toute règlementation à laquelle l'agent immobilier est soumis (prévention du blanchiment...). Toutes les informations utiles sur le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être obtenues sur simple demande en format papier.